



République Française

Syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis et de son quartier

Séance du Comité syndical du 29 juin 2023

DELIBERATION N°2023-14

**Renouvellement des Vice-Président(e)s représentant
la ville de Chevilly-Larue et la ville de Rungis**

Le 29 juin 2023, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. MARCILLAUD, son Président.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 28

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 4

Elus présents : Jean-Daniel AMSLER, Patrick ATTARD, Véronique BASTIDE, Régine BOIVIN, Murielle BOURREAU, Antoine BRUNO, Stéphanie DAUMIN, Hélène de COMARMOND, Clément DECROUY, Ségolène de LARMINAT Michel JOLIVET, Michel LEPRETRE, Bruno MARCILLAUD, Antoine MORELLI, Mélanie NOWAK, Nicolas TRYZNA

Pouvoirs de Richard DELL'AGNOLA pour Nicolas TRYZNA, Patrick LEROY pour Bruno MARCILLAUD, Vincent BEDU pour Antoine BRUNO, Sabine PATOUX pour Jean-Daniel AMSLER,

Excusés et absents : Jean-Pierre BARNAUD, Vincent BEDU, Richard DELL'AGNOLA, Fabien GUILLAUD-BATAILLE, Bruno HELIN, Nathalie LAVILLE, Patrick LEROY, Sabine PATOUX, Audrey PULVAR, Marion MARTIN, Marie-Christine SEGUI, Metin YAVUZ,

Le quorum étant atteint.

M. TRYZNA a été désigné secrétaire de séance ;

M. le Président propose de procéder à l'élection du/de la Vice-président(e) représentant la ville de Chevilly-Larue après appel à candidatures

Vu la candidature de Mme Stéphanie DAUMIN enregistrée pour le poste de Vice-Présidente représentant la ville de Chevilly-Larue ;

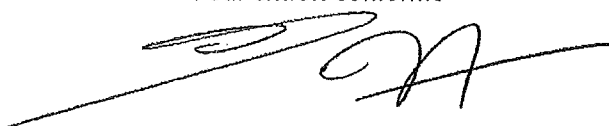
Il est procédé aux opérations électorales : après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Mme DAUMIN qui a obtenu 20 voix est élue Vice-Présidente pour la ville de Chevilly-Larue à l'unanimité.

M. le Président propose de procéder à l'élection du Vice-Président représentant la ville de Rungis après appel à candidatures

Vu la candidature de M. Antoine BRUNO enregistrée pour le poste de Vice-Président représentant la ville de Rungis ;

Il est procédé aux opérations électorales : après dépouillement, les résultats sont les suivants :
M. BRUNO qui a obtenu 20 voix est élu Vice-Président représentant la ville de Rungis à l'unanimité.

Fait et délibéré ce jour
Pour extrait Conforme



Le Président

